

ASSOCIATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION(S)

Formulaire unique

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1 et 10
Décret n°2016-1971 du 28 décembre 2016

Ce formulaire peut être enregistré sur un ordinateur ou tout autre support (clé USB, etc.) pour le remplir à votre convenance, le conserver, le transmettre, etc. puis l'imprimer, si nécessaire.

Une notice n°51781#02 est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subventions.

Rappel : Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15059.do

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

| Forme | Fréquence – Récurrence | Objet | Période |
|--|---|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> En numéraire (argent) En nature | <input checked="" type="checkbox"/> Première demande Renouvellement (ou poursuite) | Fonctionnement global <input checked="" type="checkbox"/> Projet(s)/actions(s) | <input checked="" type="checkbox"/> Annuelle ou ponctuelle Pluriannuelle. |

A envoyer à l'une ou plusieurs (selon le cas) des autorités administratives suivantes (coordonnées <https://lannuaire.service-public.fr>):

- Etat -Ministère**
Direction (ex : départementale – ou régionale – de la cohésion sociale, etc)..
- Conseil régional**
Direction /Service....
- Conseil départemental**
Direction /Service.....
- Commune ou Intercommunalité**
Direction /Service.....
- Etablissement public**.....
- Autre (préciser)**.....

1. Identification de l'association

1.1 Nom – Dénomination : RESEAU MOM'ARTRE

Sigle de l'association : Site web: <http://www.momartre.com>

1.2 Numéro de Siret : 509963377 00130

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture :

(si vous ne disposez pas de ces numéros, voir la notice)

1.4 Numéro d'inscription au registre (article 55 du code civil local : _I_I_I_I_I_I_I_I_I_I

1.5. Adresse du siège social : 204 RUE DE CRIMEE

Code postal : 75019 Commune : Paris

Commune déléguée le cas échéant :

1.5.1 Adresse de gestion ou de correspondance (si différente) :

Code postal :Commune :

Commune déléguée le cas échéant :

1.6 Représentant-e-légal-e (personne désignée par les statuts)

Nom : MAINGUENE Prénom : Chantal

Fonction : Présidente

Téléphone : 09 72 44 46 64 Courriel : reseau@momartre.com

1.7 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : DALHOUMI Prénom : Heïdi .

Fonction : Responsable de développement Île-de-France

Téléphone : 06 07 08 09 10 Courriel : heidi.fargette@momartre.com

2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? oui non

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément : Jeunesse et éducation populaire attribué par Ministère de la Ville, Jeunesse et Sports en date du : 06/06/2015

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non
Si oui, date de publication au Journal Officiel : I I I I I I I I

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? oui non

3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)
Aucune en 2016

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : non oui Si oui, lesquelles?
Pour 2016 : (130 adhérent-e-s individuel-le-s) + 116 adhésions morales réparties comme suit : 55 associations locales ; 22 départementales ou régionales ; 39 associations nationales.

Association sportive agréée ou affiliée à une fédération agréée :

-

4. Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée

| | |
|---|-----|
| Nombre de bénévoles : <i>Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée.</i> | 50 |
| Nombre de volontaire : <i>Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)</i> | 37 |
| Nombre total de salariés : | 149 |
| Dont nombre d'emplois aidés | 16 |
| Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT) | 69 |
| Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique | 0 |
| Adhérents | |

5. Budget de l'association Année

| CHARGES | Montant | PRODUITS | Montant |
|---|-----------|--|-----------|
| CHARGES DIRECTES | | RESSOURCES DIRECTES | |
| 60 – Achats | 375,819 | 70 – Ventes de produits finis, de marchandises, prestations de services | 1,528,601 |
| Prestations de services | 178,160 | 74 – Subventions d'exploitation | 2,646,055 |
| Achats matières et fournitures | 187,659 | Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicités | 258,344 |
| Autres fournitures | 10,000 | Ville, Jeunesse et Sports | 246,692 |
| | | Culture, Education nationale | |
| 61 – Services extérieurs | 231,333 | Part Fonjep Jeunesse | |
| Locations | 154,269 | Part Fonjep Culture | |
| Entretien et réparation | 69,590 | CGET | |
| Assurance | 7,474 | FDVA | |
| Documentation | 0 | | |
| | | Conseil-s Régional(aux) | 116,992 |
| 62 – Autres services extérieurs | 388,445 | Ile-de-France | 62,257 |
| Rémunérations intermédiaires et honoraires | 115,795 | | |
| Publicité, publication | 22,573 | Conseil-s Départemental(aux) | |
| Déplacements, missions | 77,069 | | |
| Services bancaires, autres | 172,387 | Communes, communautés de communes ou d'agglomérations | |
| | | | |
| 63 – Impôts et taxes | 62,552 | Organismes sociaux (détailler) : | 340,621 |
| Impôts et taxes sur rémunération | | | |
| Autres impôts et taxes | 62,552 | Fonds européens | |
| | | | |
| 64 – Charges de personnel | 3,151,328 | | |
| Rémunération des personnels | 3,151,328 | L'agence de services et de paiement (emplois aidés) | 387,462 |
| Indemnités service civique | | Autre établissement publics : CNL | |
| Charges sociales | | | |
| Autres charges de personnel | | Financements privés (fondations) | 1,233,686 |
| | | 75 – Autres produits de gestion courante | 190,306 |
| 65 – Autres charges de gestion courante | | 756. Cotisations | 17,456 |
| 66 – Charges financières | 30,000 | 758. Dons manuels - Mécénat | 172,850 |
| 67 – Charges exceptionnelles | | 76 – Produits financiers | |
| 68 – Dotations aux amortissements | 125,084 | 77 – Produits exceptionnels | 600 |
| 69 - Impôts sur les bénéfiques (IS) ; Participation des salariés | | 78 – Reprises sur amortissement et provisions | |
| | | 79 - Transferts de charges | |
| TOTAL DES CHARGES | 4,365,562 | TOTAL DES PRODUITS | 4,365,562 |
| CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES A L'ACTION | | RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES A L'ACTION | |
| Charges fixes de fonctionnement | | Quote-part de recettes d'activités | |
| Frais financiers | | | |
| Autres | | | |
| TOTAL DES CHARGES | 4,365,562 | TOTAL DES PRODUITS | 4,365,562 |

| CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES | | | |
|---|--|---|--|
| 86 - Emplois des contributions volontaires en nature | | 87 - Contributions volontaires en nature | |

Ne pas indiquer les centimes d'euros. « L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.
 Catégories d'établissement publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes, communauté d'agglomération ; communauté urbaine. Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n°99-01, prévoit à minima une information (quantitative ou, à défaut quantitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription e, comptabilité mais « au pied » du compte de résultat.

6. Projet – Objet de la demande

Remplir une « rubrique 6. Objet de la demande » (3 pages) par projet

Votre demande est adressée à la politique de la ville OUI

Intitulé : « Quand le sport rencontre l'art... »

Objectifs : Ce projet est né de la collaboration avec le lycée professionnel Virginia Henderson lycée d'Arnouville, labellisé Génération 2024, qui fait le constat d'un manque de pratique sportive et d'ouverture culturelle chez ses élèves. La professeure d'EPS a donc pour volonté de faire bénéficier ses 3 classes olympiques de l'énergie des JO 2024. Le but est donc de sensibiliser des lycéen.ne.s à l'intérêt de la pratique sportive, à la place des femmes et du handicap dans le sport, et de leur faire expérimenter des disciplines artistiques.

Description : Nous associons à chaque parcours une pratique sportive, une pratique artistique à une thématique citoyenne. Chaque parcours bénéficie d'une intervention extérieure et d'une sortie scolaire.

1- "Les femmes dans le sport" : initiation à un sport, Histoire des femmes, mise en situation - exposition photo.

Les élèves iront photographier des sportives d'un club de futsal de la ville.

Restitution : expo photo le 8 mars pour la journée de la femme.

2- "Dessiner le handisport" : réalisation d'une fresque collective de street-art autour du handisport et de l'inclusivité.

Les élèves seront sensibilisés aux handisport avec l'intervention d'un sportif en situation de handicap.

Restitution : Inauguration lors de la semaine olympique 3 au 9 avril.

3- "La culture urbaine en mouvements" : initiation au breaking, découverte de la culture urbaine, création d'un spectacle de danse.

Les élèves visiteront « La Place », le centre culturel Hip Hop.

Resitution : Représentation lors de la semaine olympique 3 au 9 avril.

Bénéficiaires : caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non discrimination) nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.

Groupe 1 : Terminale CAP AEPE : 14 jeunes filles et 1 garçon.

Groupe 2 : 2nde Animation : 30 élèves mixte.

Groupe 3 : 1^{ère} gestion administration : 30 élèves mixte.

6. Projet – Objet de la demande (suite)

Territoire : Lycée Virginia Henderson d'Arnouville : Le lycée se situe entre plusieurs villes en QPV. Par ailleurs, la majorité des élèves viennent de collèges REP / REP+ et vivent en zone difficile.

Moyens matériels et humains (voir aussi les « CHARGES INDIRECTES REPARTIES » au budget du projet) :

| | Nombre de personnes | Nombre en ETP |
|--|---------------------|---------------|
| Bénévoles participant activement à l'action/projet | 0 | 0 |
| Salarié dont en CDI dont en CDD dont emplois aidés ¹ | 3 | |
| Volontaires (services civiques...) | | |

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutement(s) pour la mise en œuvre de l'action/projet ?

oui non Si oui, combien (en ETP) : 3

Date ou période de réalisation : du (le) I_10_07I_2017I__ au I12I07I2017

Evaluation : indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus

- Bilan en fin d'intervention auprès des artistes intervenant.e.s (évaluation de la satisfaction des adolescents,...)
- Bilan de l'intervention auprès de la professeure responsable
- Bilan de l'intervention auprès des adolescent.e.s participant.e.s

¹ Sont comptabilisés ici comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénéficie d'aides publiques : contrats d'avenir, contrats uniques d'insertion, conventions adulte-relais, emplois tremplin, postes FONJEP, etc.

6. Budget du projet

Année 20.. ou exercice du au

| CHARGES | Montant | PRODUITS | Montant |
|--|---------|--|---------|
| CHARGES DIRECTES | | RESSOURCES DIRECTES | |
| 60 – Achats | 6 640 | 70 – Ventes de produits finis, de marchandises, prestations de services | |
| Prestations de services | 1 180 | 74 – Subventions d'exploitation | 17 888 |
| Achats matières et fournitures | 4 550 | Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicités | 14 888 |
| Autres fournitures | 910 | Ville, Jeunesse et Sports | |
| | | Culture, Education nationale | |
| 61 – Services extérieurs | | Part Fonjep Jeunesse | |
| Locations | | Part Fonjep Culture | |
| Entretien et réparation | | CGET | |
| Assurance | | FDVA | |
| Documentation | | | |
| | | Conseil-s Régional(aux) | |
| 62 – Autres services extérieurs | 8 870 | Ile-de-France | |
| Rémunérations intermédiaires et honoraires | 8 610 | | |
| Publicité, publication | 260 | Conseil-s Départemental(aux) | |
| Déplacements, missions | | | |
| Services bancaires, autres | | Communes, communautés de communes ou d'agglomérations | |
| | | | |
| 63 – Impôts et taxes | | Organismes sociaux (détailler) : | 3 000 |
| Impôts et taxes sur rémunération | | CAF 95 - Service jeunesse Fonds publics et territoires | 3 000 |
| Autres impôts et taxes | | Fonds européens | |
| | | | |
| 64 – Charges de personnel | 3 100 | | |
| Rémunération des personnels | 2 077 | L'agence de services et de paiement (emplois aidés) | |
| Indemnités service civique | | Autre établissement publics : CNL | |
| Charges sociales | 1 023 | | |
| Autres charges de personnel | | Financements privés (fondations) | |
| | | 75 – Autres produits de gestion courante | 722 |
| 65 – Autres charges de gestion courante | | 756. Cotisations | |
| 66 – Charges financières | | 758. Dons manuels - Mécénat | 722 |
| 67 – Charges exceptionnelles | | 76 – Produits financiers | |
| 68 – Dotations aux amortissements | | 77 – Produits exceptionnels | |
| 69 - Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés | | 78 – Reprises sur amortissement et provisions | |
| | | 79 - Transferts de charges | |
| TOTAL DES CHARGES | | TOTAL DES PRODUITS | |
| CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES A L'ACTION | | RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES A L'ACTION | |
| Charges fixes de fonctionnement | | Quote-part de recettes d'activités | |
| Frais financiers | | | |
| Autres | | | |
| TOTAL DES CHARGES | 18 610 | TOTAL DES PRODUITS | 18 610 |
| CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES | | | |
| 86 - Emplois des contributions volontaires en nature | | 87 - Contributions volontaires en nature | |

La subvention sollicitée de 6 000€, objet de la présente demande représente 39 % du total des produits du projet (montant sollicité/total du budget) x 100.

5 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

6 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

7 Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice.

7. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande

Je soussigné(e), (nom et prénom) Mainguené Chantal

Représentant(e) legal(e) de l'association :

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les deux signatures – celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci⁸.

Déclare

- que l'association est à jour de ses obligations administratives⁹, comptable, sociales et fiscales (déclaration et paiements correspondants) ;

- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;

- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproque conclue entre l'Etat, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;

- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières – ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exerce en cours)¹⁰

inférieur ou égal à 500 000 €

supérieur à 500 000 €

- demander une subvention de 14 888€ au titre de l'année ou exercice 2017.

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association
=> Joindre un RIB

Fait, le 27/02/2017 à Paris

Signature

⁸ - « Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour la mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 11984 du code civil ».

⁹ - Changements de dirigeants, modifications des statuts, etc.

¹⁰ - Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

7 bis Informations annexes

Relatives aux subventions déjà perçues dans le cadre de la réglementation européenne relative aux aides de l'Etat

Si, et seulement si, l'association a déjà reçu au cours de trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) des subvention au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'Etat (de type : Décision Almunia », « Règlement des minimis », « Régime d'aide pris sur la base de RGEC »...) renseigner le tableau ci-dessous.

| Date de signature de l'acte d'attribution de la subvention (arrêté, convention) | Année(s) pour laquelle/lesquelles la subvention a été attribuée | « Décision » européenne, « règlement » ou « régime d'aide », européen à laquelle ou auquel il est fait référence, le cas échéant, sur l'acte d'attribution de la subvention | Autorité publique ayant accordé la subvention | Montant |
|---|---|---|---|---------|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

Pour plus d'informations sur la manière de remplir ce tableau, se reporter à la notice.